

BIOGRAPHIE DE M. HARANT

Agent-voyer en chef honoraire, Chevalier de la Légion d'honneur

*Membre titulaire et fondateur de la Société Historique et Archéologique
de Château-Thierry*

Messieurs,

Lorsque la mort nous enlève l'un de nos collègues, et ce malheur se produit bien fréquemment depuis quelques années surtout, il est d'usage de dire en séance ce qu'il était, les services qu'il a rendus, en un mot, de faire sa biographie. Nous lui adressons ainsi un dernier adieu et sa mémoire reste inscrite dans nos Annales.

C'est à M. Harant, agent-voyer en chef honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, l'un des membres fondateurs de notre Société, décédé le 9 septembre dernier, que nous rendons aujourd'hui ce devoir.

M. Harant doit être considéré à trois points de vue distincts : comme fonctionnaire, comme archéologue et comme homme public.

Il est né le 20 janvier 1819 à Veslud, canton de Laon ; après avoir terminé ses études, — qu'il fit en partie au petit séminaire de Laon, — il entra le 1^{er} décembre 1838 dans le service vicinal dont la formation était de date toute

récente. M. Harant fut successivement attaché en qualité d'agent-voyer conducteur aux arrondissements de Laon, Vervins, Soissons et Château-Thierry; puis nommé agent-voyer d'arrondissement à Vervins le 19 février 1852. Il conserva ce poste jusqu'au 20 septembre 1861 date à laquelle il passa en la même qualité à Château-Thierry. Il ne quitta plus cette ville et y termina sa carrière vicinale en prenant sa carrière le 1^{er} juillet 1879.

M. Harant n'avait pu se préparer, dans une école spéciale, aux fonctions qu'il a occupées; néanmoins nous le trouvons, 13 ans après son entrée au service vicinal, élevé au grade d'agent-voyer d'arrondissement. Pour le juger digne de ce poste, c'est que l'Administration a reconnu que, par son travail et son intelligence, il avait acquis, tout en remplissant sa tâche, la somme de connaissances nécessaires. Il a eu à diriger pendant 9 ans à Vervins et 18 ans à Château-Thierry, tous les travaux qui se sont effectués sur les chemins vicinaux de ces deux arrondissements.

M. Harant avait le caractère ferme et des idées franchement arrêtées, sans les pousser jusqu'à l'entêtement. Il a toujours dirigé son service, travaux, personnel, rapports avec le public, selon cet état d'esprit. Certaines personnes ont pu le trouver peu commode, parfois assez cassant, mais c'est qu'elles le connaissaient mal. C'était un gangue qui disparaissait dans l'intimité pour laisser place à une nature franche et droite, à un esprit souvent caustique, parfois même un peu gaulois.

Les services de M. Harant ont été appréciés par l'Administration; aussi au moment de sa retraite, l'honorariat lui fut conféré. M. Séblin, alors Préfet de l'Aisne, lui annonça sa nomination par une lettre, *manu propria*, fort élogieuse. Quelques années après, en 1888, il obtint même le titre d'agent-voyer en chef honoraire.

Il n'a été rien dit jusqu'ici de la Croix de Chevalier de la

Légion d'honneur que M. Harant obtint un an après avoir pris sa retraite, parce qu'il n'est pas d'usage de donner cette haute distinction aux agents-voyers d'arrondissement en service ; les agents-voyers en chef, et bien rarement encore, seuls l'obtiennent. Ce n'est point sur la proposition du Ministère de l'Intérieur, dont dépend le service vicinal, que M. Harant fut décoré, mais sur celle du Grand Chancelier de la Légion d'honneur, alors le général Faidherbe. Néanmoins on ne peut nier que les bons services de M. Harant comme agent-voyer d'arrondissement n'aient été les motifs sur lesquels s'est basé le Grand Chancelier pour lui conférer la croix de chevalier.

Examinons maintenant M. Harant comme archéologue, c'est-à-dire au point de vue spécial de notre Société dont il fut l'un des membres fondateurs. Ses occupations absorbantes ne lui permirent point de produire de travaux importants pendant sa vie active. Il se bornait à être assidu aux séances, à prendre part aux discussions, à fournir aux collègues des renseignements souvent fort utiles, à recueillir des matériaux et des documents pour les coordonner plus tard lorsque la retraite lui donnerait des loisirs.

N'oublions point que M. Harant, sur les indications de M. Joly, alors agent-voyer cantonal à Fère-en-Tardenois, fit connaître Caranda ; — que ce fut là l'origine des belles découvertes sur l'époque gallo-romaine faites par notre vénéré et savant président d'honneur, M. Frédéric Moreau.

Nous devons à M. Harant une étude sur la voie ancienne de Soissons à Troyes passant par Château-Thierry. Comme cette voie paraît faire suite à la voie romaine de Soissons à Senlis, M. Harant l'a également qualifiée, à tort, de voie romaine. Son étude rappelle le passage d'Attila dans nos contrées ; elle est très documentée, fort intéressante. Si, sur quelques points, elle appelle la critique,

on ne peut nier qu'elle a pour nous une valeur et une utilité réelles.

Les fouilles faites par la Société aux Hérissons ont été conduites par M. Harant avec tout le tact et la sagacité que lui donnait sa grande expérience. Elles ont fourni des résultats; ils eussent été plus complets, si les ressources avaient permis de les continuer. Espérons qu'il sera possible de les reprendre quelque jour et de voir si la bourgade gallo-romaine qui existait en cet endroit, et qui fut le berceau de notre cité, s'appelait réellement Otmus. — Le compte-rendu des premières fouilles, dressé avec soin par M. Harant, sera un guide sûr pour entreprendre les nouvelles.

— Quand fut arrivé pour M. Harant le moment du repos si bien gagné par quarante et une années de fonctions parfois rudes, toujours absorbantes, il crut devoir mettre au service de la chose publique l'expérience qu'il avait acquise. Il accepta de faire partie du Conseil municipal et du Conseil d'Administration des Hospices Civils. M. Harant fut loin d'être inutile dans ces deux assemblées, sa spécialité le faisait apprécier et il rendit de réels services. Mais il manquait de la souplesse d'esprit qui convient aux membres d'un corps délibérant. Il ne pouvait admettre qu'une idée qu'il jugeait bonne devait être abandonnée lorsque la majorité la rejetait, et cherchait à la faire triompher quand même. Aussi, ni comme Conseiller municipal, ni comme Administrateur des Hospices, n'eut-il le succès qu'il devait espérer. M. Harant ne conserva les premières fonctions que quelques années et fit partie de l'Administration Hospitalière pendant 11 ans. Il fut en outre, jusqu'à sa mort, membre du Conseil d'hygiène et de la Commission de surveillance de la maison d'arrêt.

Petit à petit, M. Harant avait réuni une collection de pièces géologiques et archéologiques. Cette collection,

qu'il chérissait comme il eût aimé ses enfants, s'il en avait eu, est léguée à notre Société. Les objets qui la composent sont déposés dans une de nos salles, en attendant un classement méthodique qui demandera beaucoup de temps et une grande patience.

Elle comprend :

1° Une grande quantité d'échantillons de roches appartenant à divers terrains dont quelques-uns sont assez curieux ;

2° De nombreuses pièces paléontologiques plus ou moins complètes : coquillages, os, dents, cornes de cerf, un beau fragment de défense d'éléphant fossile ;

NOTA. — Une partie des coquillages ont été classés par notre regretté ancien vice-président, M. de Laubrière ; ils se trouvent soigneusement renfermés dans une boîte.

3° Une série de silex taillés, haches, couteaux, grattoirs, pointes de flèches, etc., dont plusieurs sont très remarquables ;

4° Quelques armes en fer ;

5° Un lot de pièces de monnaie en cuivre et en bronze ;

6° Quelques volumes sur la géologie et l'archéologie et entre autres l'ouvrage si intéressant de Pictet sur la paléontologie.

Quelle est la valeur de cette collection ? — Nous n'avons point à l'apprécier. Espérons qu'elle servira de sujet d'étude à un certain nombre de nos collègues et adressons aux mânes de M. Harant nos plus sincères remerciements pour le legs qu'il nous a fait, remercions également Mesdemoiselles Louppe, ses petites nièces et ses héritières, de la bonne grâce qu'elles ont apportée en nous délivrant les objets que leur grand oncle nous destinait.

A. JOSSE.

Château-Thierry, le 5 octobre 1897.